

tout en maintenant les programmes prioritaires. Les organisations internationales doivent obéir aux mêmes contraintes que les gouvernements nationaux. L'ONU et ses organismes doivent privilégier les objectifs essentiels et réduire leurs frais généraux afin de protéger les programmes prioritaires. Il existe en fait de nombreuses mesures que les dirigeants peuvent prendre pour accroître l'efficacité et diminuer les coûts sans nuire aux programmes, et nous devons tous insister pour qu'ils le fassent. De même, les budgets de nombreuses institutions devront être maintenus à leur niveau actuel chaque fois que ce sera possible, sinon réduits. Les États membres doivent unir leurs efforts pour y parvenir.

Le Canada appuie fermement la proposition du secrétaire général de créer un groupe de travail sur l'efficacité pour faire face à ces questions. Nous sommes prêts à fournir à la fois des compétences et du personnel pour qu'il voie le jour bientôt.

Certes, l'ONU doit faire davantage pour maîtriser ses dépenses et favoriser l'efficacité, mais les États membres pourraient atténuer sensiblement la crise financière s'ils respectaient pleinement leurs obligations financières, en temps opportun et sans conditions. Le Canada engage tous les États membres à le faire. Nous ne pouvons accepter que des États membres, dont certains comptent parmi les pays les plus riches de la planète, échappent à leurs obligations financières envers cette institution. Cela est d'autant plus difficile à accepter que certains des pays les plus pauvres du monde paient leur dû au complet et à temps. En fait, à peine 60 États membres avaient pleinement respecté leurs obligations budgétaires ordinaires envers l'ONU le 31 juillet de cette année; 32 étaient des pays en développement. Malheureusement, 71 autres États membres n'avaient effectué aucun paiement. Près de 100 États membres, dont plusieurs membres du Conseil de sécurité, ont encore des contributions d'années passées à payer. La majorité des États membres semblent se contenter d'approuver les programmes, les crédits budgétaires et les prélèvements sans respecter les obligations qui leur incombent. Voilà qui est inacceptable et ne peut plus être toléré.

Le groupe de travail de haut niveau de l'Assemblée générale qui se penche sur les difficultés financières de l'ONU devrait commencer à chercher des moyens d'inciter les États membres à payer. Il devrait aussi convenir d'une méthode équitable pour partager le fardeau, une méthode libre des distorsions qui caractérisent l'actuel barème des quotes-parts.

Monsieur le président, j'ai cherché à mettre en valeur les réalisations de l'Organisation et à souligner le fait que le Canada appuie fermement les Nations Unies. Nous sommes prêts à contribuer concrètement et énergiquement à sa revitalisation et à son renouveau. Mais la confiance ne sera rétablie et